

# Commune de Parenty

Procès verbal de la réunion du Conseil municipal  
séance du 10 septembre 2021.

**Le vendredi 10 septembre 2021, à 20 heures, sur convocation du maire Serge Depraïter, les membres du Conseil municipal se sont réunis en mairie de Parenty.**

**Étaient présents :** Serge Depraïter - Olivier Delseaux - Philippe Duboëlle - Frédéric Dupend - Carine Fourcroy - Michel Gourlain - Sébastien Hibon - Damien Leduc - Élisabeth Lemor - Ludovic Lozinguez - Julien Mailly - Rémi Marbeuf - .

**Était absents excusés :** Marie Andrieu - Marie-France Huchin - Thomas Peron.

Philippe Duboëlle est désigné secrétaire de séance.

Après avoir ouvert la séance, M. le Maire invite Marie-Anne Deruelle à procéder à la lecture du procès verbal de la réunion de Conseil municipal qui s'est tenue le 28 mai 2021, salle du Conseil, mairie de Parenty.

Olivier Delsaux, Sébastien Hibon, Damien Leduc et Julien Mailly font remarquer que contrairement à ce qui est indiqué dans le PV, ils étaient présents à cette séance.

Le procès verbal étant adopté à l'unanimité des membres, le Conseil est invité à débattre les points à l'ordre du jour.

## **Lecture du procès verbal en début de séance**

Le projet de procès verbal de Conseil municipal étant envoyé à chacun des membres du Conseil par mail avant validation définitive, Monsieur le maire propose que les précisions ou modifications que souhaitent éventuellement apporter les membres soient adressées par retour de mail au secrétaire de séance au cours de la semaine qui suit l'envoi. Au delà de cette période, le PV sera considéré comme définitivement adopté. Seuls les points qui ont fait l'objet d'une modification seront évoqués dès l'ouverture de la séance. La proposition est approuvée à l'unanimité.

## **Travaux de voirie**

Entamés en juillet dernier, les travaux de rénovation de voirie validés par le Conseil et conduits par l'entreprise Lefrançois TP devraient prendre fin au plus tard le 17 septembre rue de La Vallée. En charge du suivi des travaux, Serge Depraïter et Michel Gourlain 1er adjoint à la voirie ont pu observer des retours positifs des habitants notamment suite à l'élargissement de la rue aux Hêtres. Les prestations sont de qualité, seule l'impasse du Bois de Caumont a du faire l'objet d'une reprise de travaux en vue de consolider la longrine qui longe la Course. A noter que le cahier des charges portant sur les dépenses est tout à fait respecté.

Par ailleurs insiste le maire, il convient de noter que :

- les dépenses engagées par la commune font l'objet d'une subvention des collectivités territoriales à hauteur de 80 % ;
- que le suivi des travaux par Michel Gourlain ont permis de réaliser une économie de 6 % du montant de la dépense réclamée par un maître d'oeuvre ;
- que dès 2021, l'annuité correspondant au remboursement de l'emprunt sera couverte par la fin de remboursement de prêts éteints.

Frédéric Dupend émet des doutes quant au diamètre des buses inter-fossés disposées à l'entrée des champs considéré insuffisant.

## **Entretien des chemins ruraux**

Le maintien en bon état des chemins ruraux régulièrement empruntés par les machines agricoles a nécessité la fourniture de cailloux par la commune pour assurer leur restauration. Un deal a été trouvé avec les agriculteurs de la commune qui se chargeront de la mise en place.

## **Remplacement de la toiture de la salle polyvalente**

Le calendrier portant sur le remplacement de la toiture de la salle polyvalente au mois d'août n'a pas été respecté du fait de la rupture d'approvisionnement en châssis fixes ce qui a conduit à reporter la location de la salle pour des évènements.

Toujours à propos de la salle polyvalente, le respect du règlement de mise à disposition s'impose (fourniture de l'attestation d'assurance...). De même, sa mise à disposition sur la base d'un tarif préférentiel aux habitants du village demeure conditionné au paiement d'impôts fonciers sur les propriétés bâties. La vocation numéro un de la salle est d'abord de rendre service à la population, insiste le maire.

## **Réalisation du plateau multi-sports**

L'ouverture de chantier portant sur la réalisation d'un plateau multi-sports de 24 m x 12m à proximité du terrain de foot confié aux entreprises Leroy TP 62 à Escoeuilles et Agorespace à Longueil-Annel dans l'Oise devrait démarrer le 25 octobre. L'enveloppe de dépenses prévue soit 164 942 euros sera respectée. L'objectif est de rendre cette structure opérationnelle au printemps prochain

Quant au remplacement de l'abri-bus, ce projet est reporté, l'objectif étant de bénéficier d'une subvention de 50 % pour le renouvellement des six abri-bus de la commune.

Son financement tout comme celui de la voirie a fait l'objet d'un emprunt sur quinze ans au taux de 0,88 % auprès du Crédit Agricole.

## **Création d'un site Internet**

Philippe Duboëlle, adjoint à la communication informe que depuis avril dernier, la commission s'est réunie à quatre reprises dans le cadre de la création d'un site Internet dédié à la commune. Et qu'elle bénéficie des compétences techniques de Nicolas Latour en tant que webmaster

Ce site a pour ambition de proposer de l'information selon le menu suivant :

### **La page d'accueil**

- un logo pour identifier le site « Rivière Village » ;
- des images en boucle valorisant le patrimoine riviérois ;
- les coordonnées mairie, horaires des permanences ;
- un turnover de deux à trois infos courtes (manifestations à venir, message d'alerte...) ;
- un formulaire de contact mairie ;
- mes services en un clic permettra d'accéder aux formulaires de demande de permis de construire, de renouvellement carte d'identité, d'inscription sur la liste électorale... via un lien avec les sites .gouv ;
- lien Facebook ;
- RPI avec inscription école, tickets de cantine... ;
- un plan de Parenty ;
- des infos pratiques sur le ramassage des ordures ménagères, la collecte déchets ;
- des infos pratiques émanant du Syndicat des eaux ;....

## Création de trois items

### « Parenty, mon village »:

- Liste des élus (nom, prénom, photo, responsabilités...)
- New letter (La Gazette Parentoise)
- Liste élus du conseil junior
- Procès verbaux depuis le début de mandat ;

### « Vivre à Parenty » regroupera les thématiques suivantes :

- L'agenda des manifestations locales ;
- La Bibliothèque (contacts, horaires, activités proposées...) ;
- Le foot (contacts, planning...) ;
- Le plateau multisports (contacts, horaires, activités proposées...) ;
- Le Comité des fêtes (contacts, horaires, activités proposées...) ;
- Le Club de l'Avenir (contacts, horaires, activités proposées...) ;
- La Parentoise (contacts, horaires, activités proposées...) ;

### « Découvrir Parenty » regroupera les thématiques suivantes :

- Historique de Parenty ;
- La Vallée de la Course ;
- Patrimoine ;
- Chemins de rando ;
- Producteurs locaux ;
- CourseFa'Syl

Le démarrage du site est programmé courant décembre avec l'ambition de disposer d'un outil d'information et de promotion de la commune riche, facile d'accès, pratique et convivial.

A la demande de Philippe Duboëlle, le Conseil approuve à l'unanimité la publication des procès verbaux de Conseil municipal sur le site.

## Rentrée des classes 2021

La rentrée des classes 2021 s'accompagne de la satisfaction du corps enseignant, assure Carine Fourcroy, conseillère déléguée auprès de l'école communale et RPI. L'installation d'un tableau numérique avec tout le matériel qui l'accompagne est appréciée. La directrice, Mme Wallois souhaite bénéficier du petit-déjeuner à 1 euro ainsi que d'un pot de peinture blanche de 5 litres pour réaliser des fresques sur le mur blanc de la cour d'école.

Par ailleurs, les enfants de l'école primaire bénéficient désormais des services de prêt d'ouvrages proposés par la bibliothèque de Parenty.

S'agissant des dispositions sanitaires imposées par la Covid (désinfection régulière des lieux...), un contrat de travail a été mis en place jusque la fin de l'année scolaire en faveur de Stéphanie Caron pour assurer la prestation.

L'obligation de ne plus proposer d'eau en bouteilles plastique aux enfants qui fréquentent la cantine a conduit à l'acquisition d'une fontaine à eau qui filtre l'eau du réseau ; le coût d'utilisation qui se chiffre à 22,59 euros/mois demeure identique à l'achat de bouteilles en plastique, précise Serge Depraeter.

## Démarrage de la bibliothèque

Inaugurée officiellement le 21 août dernier, la bibliothèque de Parenty est désormais ouverte au public à raison de trois ouvertures la première et troisième semaine du mois. Sa présidente, Carine Fourcroy indique un démarrage de la fréquentation timide s'agissant des adultes. Pour autant, l'objectif essentiel consiste à se concentrer autour des enfants. La réalisation d'un flyer qui pourrait être distribué dans les villages

environnants, la mise en place d'une animation Halloween ouverte aux enfants y compris ceux qui résident en dehors du village le 30 octobre, la mise en place d'une boîte à livres, l'achat d'ouvrages avec pour cible les collégiens et lycéens, l'organisation d'une soirée dansante programmée le 20 novembre, figurent au programme de l'association. Monsieur le maire propose qu'au regard du service déployé par l'association auprès des élèves de la primaire, un nettoyage régulier des locaux soit pris en charge sur le budget de la commune. La proposition est approuvée à l'unanimité.

## **Festivités en 2021**

Le repas du 14 juillet tout comme la participation de la commune aux Illuminations ont reçu un écho très favorable de la part de la population mais aussi des communes alentours qui ont apprécié l'investissement de Parenty dans le cadre des Illuminations, assure Ludovic Lozinguez adjoint aux manifestations festives. La thématique retenue, celle du Moyen-Âge autour de la motte féodale doit désormais être enrichie pour le prochain rendez-vous fixé les samedi 13 et dimanche 14 août prochains.

## **Convention avec les associations**

Afin d'éviter tout problème et entretenir de bonnes relations avec les associations, le maire propose la mise en place d'une convention précisant les obligations des uns et des autres, qu'il s'agisse des règles qui entourent la mise à disposition de la salle, du respect des règles sanitaires, des assurances obligatoires, du prêt des clés... La proposition est approuvée à l'unanimité.

## **Anniversaire des aînés**

A l'occasion de ses 97 printemps et sur proposition du club des aînés, un bouquet de fleurs a été remis en présence du maire à la doyenne du village, Mme Pecqueur.

Une initiative que souhaite désormais reconduire le maire qui propose que cela se perpétue dès lors que les personnes sont âgées de 90 ans révolus. Ainsi, sept personnes seront concernées en 2022. La proposition est approuvée à l'unanimité.

## **Parc matériel de la commune**

Le remplacement d'une débroussailleuse coupe-fil acquise en 2020 et la revente d'un tracteur tondeuse pour un montant de 680 euros viendra, en partie, financer l'acquisition de deux débroussailleuses coupe-fil plus puissantes dont le montant d'investissement atteint 1 305 euros.

Quant au coût d'utilisation du tracteur de la commune, il s'avère prohibitif ; le remplacement récent de l'inverseur de vitesse (6 000 euros) ajouté à d'autres dépenses récentes se traduisent par une facture globale d'entretien de l'ordre de 10 000 euros au terme d'un an et demi d'utilisation dûe principalement à une mauvaise utilisation.

Une situation qui a alarmé le maire et le premier adjoint. Michel Gourlain a chiffré que dans le cas de travaux de débroussaillage et de fauchage confiés à un prestataire, la facture devrait se situer autour de 5 000 euros/an ce qui milite pour cette solution. Les membres du Conseil approuvent la revente du tracteur et du matériel qui lui est affecté et l'achat d'un véhicule utilitaire d'occasion mis à disposition de l'employé communal. La proposition est approuvée à l'unanimité.

Parallèlement, un certain nombre de conseillers soulignent le manque de professionnalisme dans la prise en main et l'entretien accordé au parc matériel par l'employé communal et qui conduit à des casses et à un vieillissement prématuré des outils mis à sa disposition.

## **Subvention club de foot de Bezinghem**

Après enquête conduite par Sébastien Hibon auprès des communes affiliées au club de foot de Bezinghem, il apparaît que celles-ci contribuent via le versement d'une

subvention annuelle au fonctionnement de la structure. Tandis que la commune de Bezinghem participe à hauteur de 600 euros en 2021, Doudeauville et Beussent versent 100 euros chacune. A l'unanimité le Conseil approuve le versement d'une subvention de 100 euros/an. A noter que le club de Bezinghem a un nouveau président en la personne de Cédric Delplanque.

## **Questions diverses**

Sébastien Hibon rappelle l'intervention d'un certain nombre d'élus pour la rénovation de la toiture du vestiaire du terrain de foot le 03 juillet dernier. Et remercie pour leur contribution volontaire Dominique Pécron et Daniel Bateman. Faute d'approvisionnement d'éléments manquants, les travaux n'ont pu être conduits à terme à ce jour. Quant à la possibilité pour les joueurs du club d'occuper le terrain pendant le temps de réalisation du plateau multi-sports, Michel Gourlain assure que cela ne pose aucune difficulté.

Michel Gourlain informe que la prise en charge financière par le Département des relevés topographiques nécessaires à la mise en place du projet d'aménagement du centre du village ne devrait pas poser de difficultés ; il se fixe l'objectif de disposer d'un bureau d'études vers la fin de l'année.

Serge Depraeter informe que le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) d'Hucqueliers a été approuvé par les élus des 24 communes du secteur d'Hucqueliers appartenant à la com de com. Ce document pose les bases de l'aménagement futur et fixe les règles générales d'utilisation du sol pour les 10 à 15 ans à venir. Prochaine étape, l'enquête publique avant mise en application du document programmée au printemps 2022. Le maire indique qu'une partie de la pâture située dans le centre du village entre dans le périmètre du PLUI dans le cadre de l'aménagement à venir.

Carine Fourcroy informe que Mme Wallois, la directrice du RPI à la demande de l'Inspection académique sollicite la pose de capteurs de CO2 à raison d'un appareil/classe en raison du Covid. Ceci n'étant pas obligatoire à ce jour, la demande a été mise en attente ; charge aux enseignants d'ouvrir régulièrement les fenêtres des classes pour renouveler l'air.

Philippe Duboëlle rappelle qu'en raison du Covid, la mise en place d'un Conseil junior a été reportée à diverses reprises. La situation sanitaire s'étant quelque peu éclaircie, il indique que cette initiative devrait être conduite au cours de la fin de l'année pour être opérationnelle au 1er janvier 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.  
Ainsi fait et délibéré